

Conseil Municipal du 29 Mars 2021

Présent : Adeline ALBERT, Monique BERTIN, Renaud BORDIER, Arnaud BROTTIER, Guillaume CLEMENT, Anne DOLIN, Jean-Pierre FRANCOIS, David GALLARD, Linda NEVEU, Magalie PAITRAULT, Catherine PAPIN et Hubert PINON

Absent, excusé : Paquita FERGEAU, Stéphane FICHET

Secrétaire de séance : Linda NEVEU

ORDRE DU JOUR :

1. Délibération : Approbation des CA 2020 (3 budgets)
2. Délibération : Approbation des comptes de gestion (3 budgets)
3. Délibération : sur le compte administratif 2020
4. Délibération : Affectation du résultat (2 budgets)
5. Délibération : Attribution 2021 subvention aux associations
6. Délibération : Vote du budget primitif 2021
7. Délibération : Vote du taux des taxes
8. Délibération : Créances éteintes
9. Délibération : Amortissement subvention d'équipement (pont de l'Héraudière)
10. Délibération demande subventions DETR et CAP RELANCE 2021 – WC publics
11. Compte rendu des différentes commissions
12. Questions diverses

1°) Délibération : Approbation des comptes administratifs 2020 (3 budgets) :

Le conseil Municipal valide les Comptes Administratifs 2020 avec les résultats de clôture comme suit :

- Compte Administratif : un excédent de : 466 833,58€
- Compte Annexe Pôle Alimentaire : un excédent de : 1 572,31€
- Compte Annexe Lotissement le Clos des Grands Chênes : un déficit de :294 593,56€

2°) Délibération : Approbation des comptes de gestion (3 budgets) :

Le Conseil Municipal considère que les opérations effectuées dans les différentes sections budgétaires et budgets annexes du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 sont régulières.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par la Trésorerie, visé et certifié conforme par la Mairie, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part donne validation.

3°) Délibération sur le Compte Administratif :

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le Compte Administratif 2020.

4°) Délibération : Affectation du résultat (2 Budgets) :

Le Conseil Municipal valide le résultat 2020 sur le Budget « Commune » et « Pôle Alimentaire » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020 - COMMUNE		
RESULTAT au 31/12/2020	Excédent	481 543.21 €
EXCEDENT au 31/12/2020		
1. Affectation complémentaire en réserves (1068)		14 659.63 €
2. Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) (002)		466 883.58 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020 – POLE ALIMENTAIRE		
RESULTAT au 31/12/2020	Excédent	2 411.35 €
EXCEDENT au 31/12/2020		
1. Affectation complémentaire en réserves (1068)		839.04 €
2. Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) (002)		1 572.31 €

5°) Délibération : Attribution 2021 Subvention aux Associations :

Les associations suivantes ont indiqué ne pas solliciter de subvention cette année : ACCA, Association familiale (gym), Badminton, Comité d'Animation Ferrarien, Tennis de table (ASL).

Le Conseil Municipal valide un budget prévisionnel de 3500€ en subventions communales. Il décide de les répartir comme suit (1049€ non encore réparti pour le moment) :

ADMR Nord Gâtine	300 €
Amicale des donateurs de sang	250 €
Ass de pêche La Breme Parthenaisienne	110 €
Ass solidarité cantonale	300 €
Comité de jumelage	325 €
ES Pays Thènezéen	1000 €
Sauver les Galizières	16 €
Sections anciens combattants	150 €

Le Conseil Municipal valide 270€ de cotisations 2021 réparties comme suit :

Prom'Haies	55
Yad Vashem (Justes de France)	75
Fondation du Patrimoine	75
FREDON	65

6°) Délibération : Vote du Budget Primitif 2021 :

Le budget de la commune s'équilibre :

- En dépenses et recettes de fonctionnement à 1 109 084 €
- En dépenses et recettes d'investissement à 319 852 €

Le budget du pôle alimentaire s'équilibre :

- En dépenses et recettes de fonctionnement à 9 372 €
- En dépenses et recettes d'investissement à 1 839 €

Le budget du lotissement le Clos des Grands Chênes s'équilibre :

- En dépenses et recettes de fonctionnement à 487 209 €
- En dépenses et recettes d'investissement à 786 348 €

Budgets approuvés à l'unanimité

7°) Délibération : Vote du Taux des Taxes :

Un nouveau dispositif est mis en place par l'Etat en 2021 avec le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) au niveau communal et l'application d'un coefficient correcteur le cas échéant (la part de TH sur les résidences principales encore payée par environ 20% des foyers revient à l'Etat en 2021 et 2022 et sera définitivement supprimée en 2023).

Le Conseil Municipal valide le maintien des taux d'Imposition de 2020 sur 2021 et l'application de la réforme, suivant les consignes de la DGFIP, concernant le transfert de la part départementale à la commune pour compenser la perte de taxe d'habitation.

		2020	2021
TH	Commune	9,30%	Gelée jusqu'en 2023
TFPB	Commune	14,62%	33,50%
	CD 79	18,88%	/
TFNB	Commune	44,70%	44,70%

8°) Délibération : Créances éteintes :

Le Conseil Municipal a décidé d'effacer la dette de Mme JACHIMOWSKI Odile comme suit :

Les dettes d'un montant total de 5 797,67 € de Madame JACHIMOWSKI Odile ont fait l'objet d'une décision de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire c'est-à-dire : un effacement de dettes d'un montant de 4 788,18€ considéré comme éteinte. Il a été constaté l'irrecouvrabilité de cette somme, admis un effacement de dettes avec émission d'un mandat de 4 788,18€ au compte 6542 "créances éteintes" du budget.

9°) Délibération : Amortissement Subvention d'Equipement (Pont de l'Héraudière :

La commune a versé une subvention d'équipement d'un montant de 17 733.48€ à la Communauté de Communes du Haut Poitou pour la réfection du pont de l'Héraudière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a validé l'amortissement de cette somme sur 5 ans à raison de 3 546€ annuels.

10°) Délibération : Demande de Subventions DETR et CAP RELANCE 2021 – WC Publics :

Le Coût du projet de l'aménagement de WC publics dans l'actuel garage attenant à la salle des fêtes est de 30 829.38 €HT. Ci-dessous le détail des demandes de subventions validées par le Conseil Municipal :

ORIGINE (préciser la nature)	MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE	%	MONTANT DE LA SUBVENTION ESCOMPTEE
DETR Dépenses éligibles	30.829,38 €	40,00 %	12.332,00 €
Conseil Départemental (Cap relance 2021)	25.665,81 €	31,40 %	8.058,00 €

11°) Compte Rendu des différentes Commissions :

PERSONNEL

- Magali CAILLAUD prendra ses fonctions le mardi 06/04 (tuilage d'un mois avec Martine PICHET)
- Un renfort de personnel a été mis en place pour le service cantine (2 heures/jour) avec Manon BOUILLE qui effectue déjà du temps TAP pour Familles Rurales.

BATIMENTS

- **Demande d'augmentation à Sélia** (branche de Séolis) de la puissance du compteur de l'église (de 12 kVa à 18 kVa) nécessaire pour le bon fonctionnement du coffret prises du marché qui vient d'être ajouté.
- **Lavoir de La Cacault** : la reprise des enduits est terminée.
- **Eglise** : le bureau de contrôle est passé le 17 mars. En attente de réception du rapport pour demande de devis.
- **Ferronnerie d'Art** :
 - o Les retouches au zinc ont été faites sur le Christ.
 - o Le portail + l'ensemble de grilles métalliques de l'ancien parvis de la Mairie a été vendu 800€.
- **Produits d'entretien** :
Une consultation a été lancée. Deux réponses ont été reçues. Poursuite avec le même prestataire mais avec une baisse des tarifs d'environ 10 à 15% (-255€ sur la dernière commande)
- **Assurances** :
Il a été effectué une révision des contrats :
 - o Sur les véhicules :
 - o Ajout des missions des collaborateurs (personnel ou élus)
 - o Intégré une assurance pour les bénévoles de la bibliothèque, les expositions et les acquisitions immobilières récentes. Coût : 100€.

VOIRIE

- **Réserves incendie** :

Réception de la convention du Conseil Départemental pour implantation d'une réserve à la Verrerie (durée de la convention : 30 ans). La Société M'RY a réactualisé son devis (augmentation de 9 000€). Les travaux sont prévus à partir du 26 avril.

Le SMEG a commencé à implanter les compteurs d'eau pour l'alimentation des quatre réserves incendie.

- **Affaire Harmonie Ambulances** :

Réception d'un email le 17 mars de l'étude DROUINEAU : audience prévue le 06/04/21.

- **Bâtiment Ogué**

Monsieur le Maire a rencontré le 26 mars les quatre riverains de la Place des marronniers pour discuter et voir ce qui pouvait être envisagé en vue de l'effacement du bâtiment et de l'élargissement du trottoir route de la Forêt.

- **Proposition d'adhésion à ID79 (Ingénierie Départementale) :**

ID79 créée par le Conseil Départemental 79 a pour mission d'apporter aux collectivités, une ingénierie reposant sur la mobilisation des compétences des services départementaux. Coût annuel : 200€ pour les communes de 500 à 1000 habitants.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette adhésion.

Pour 2021 : proposition d'aménagement du terrain OGUÉ (plan, estimatif du coût, démarches administratives si accord des parties).

ESPACES VERTS

Rond-point du haut-bourg : les végétaux et anciens aménagements ont été enlevés le 08/03. Une jachère fleurie a été semée en attendant les aménagements paysagers à l'automne.

CIMETIERE

Une visite est prévue le samedi 17 avril à 9h par les membres de la commission pour envisager la poursuite de la procédure administrative en cours.

JEUNESSE

Le défi « ramassage de déchets » prévu avec le groupe de jeunes pour le samedi 27 mars a été reporté au vu de la crise sanitaire.

ECONOMIE

Le RKP ainsi que la CAVE FERRARIENNE ont cessé leur activité.

ANIMATION

En remplacement des habituelles festivités du 13 juillet, et pour s'adapter au contexte sanitaire, la commission a présenté une proposition de « cinéma de plein air » dont la séance pourrait se dérouler le samedi 31 juillet par le prestataire CIN'ETOILES – 56250 ELVEN. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette animation dont le coût est dans la même enveloppe que la dépense habituelle du feu d'artifices + repas.

INFORMATIQUE

Des devis pour le renouvellement du stockage des données de la mairie ont été demandés ainsi qu'un système pour étendre le Wifi de la bibliothèque vers la salle des fêtes. Travail en cours en lien avec le service informatique de la CCPG.

12°) Questions diverses :

/

AGENDA :

- 31/03 : Réunion pacte de gouvernance de la CCPG à La Ferrière
- 19/04 : Conseil municipal
- 13 et 20/06 : Elections Régionales et Départementales

Fin de séance 23h30